N° 675. DIMANCHE 1er JUIN 1862. 6me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER et Cie, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

31 mai 1862.

La question du traité de commerce entre la France et la Prusse, dit le *Moniteur* dans son bulletin politique, n'est pas seulement à l'ordre du jour dans les Chambres législatives des Etats qui composent le Zollverein allemand ; le commerce, l'industrie, la masse des consommateurs d'outre-Rhin, s'en préoccupe avec non moins d'ardeur que les gouvernements et les assemblées législatives. C'est en définitive, la sanction de l'opinion publique qui doit valider, en ces matières, les résolutions des pouvoirs politiques.

La nomination du général de Montebello au commandement des troupes d'occupation à Rome, paraîtra, dit-on, tres prochainement dans le *Moniteur*.

On assure que M. de Lavalette partira lundi prochain pour Rome où il ira reprendre ses fonctions d'ambassadeur.

La correspondance diplomatique que le gouvernement anglais vient de communiquer au parlement, jette un nouveau jour sur les incidents qui ont amené l'isolement de la France. Le *Times*, qui la résume, affirme que l'Angleterre ne s'est retirée qu'en raison de la candidature hardiment posée de l'archiduc Maximilien par le général Almonte et qui lui semble appuyée par la France. D'après la feuille anglaise, les Etats-Unis interviendront au Mexique le jour où ce changement dans la forme du gouvernement sera entièrement effectué. La perspective de ce nouveau conflit, des embarras qu'il créerait à la France, des avantages qu'en retirerait l'Angleterre, explique les encouragements *sincères* que l'organe de lord Russell prodiguait depuis quelque temps à notre entreprise.

Le bruit se répand que par suite d'explications, l'Espagne prendrait prochainement une situation nouvelle dans la question mexicaine en concourant diplomatiquement à sa solution. Le général Prim rentrerait en Europe. Le maréchal Serrano irait à Mexico avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. L'Angleterre se rangerait à cette idée lorsque le peuple mexicain aura fait connaître ses vœux.

Les nouvelles de Russie sont aujourd'hui fort importantes. Une dépêche de Londres annonce que le grand-duc Constantin est nommé vice-roi de Pologne. C'est une première satisfaction donnée à ce malheureux pays. Le marquis Wielopolski est nommé ministre *ad latus* du vice-roi.

Des lettres du Mexique du 28 avril annoncent que la division française aux ordres de l'amiral Jurien Lagravière était arrivée le 24 à San Agostino del Pamar.

Une dépêche de Raguse, en date du 30, annonce que Abdi-Pacha a occupé Bielopaulovich.

Le prince Mirko, le chef des Monténégrins, et beau-père du prince Nicolas, a attaqué les Turcs sur la colline Martinitz et les a forcés de se replier vers Spaz. Les Turcs ont perdu 500 hommes dans cette affaire. Dervisch-Pacha est toujours à Bilecia.

A propos de l'entrée des Turcs sur le territoire Monténégrin, le *Morning-Post*, organe de lord Palmerston, blâme le Sultan de n'avoir pas châtié plus tôt les Monténégrins. On ne connaît pas encore la nature des observations faites à la Porte par les cabinets de Paris et de St-Pétersbourg. On assure que la Turquie, avant de s'engager dans cette voie, aurait obtenu l'adhésion prealable de l'Angleterre et de l'Autriche.

A New-York, le 17 mai, une proclamation du général Hankes, qui émancipe les esclaves dans la Floride, la Georgie et la Caroline méridionale, suscitait de nombreux commentaires. On croyait que le président Lincoln ne prendrait pas la responsabilité de cet acte publié sans son autorisation. Les confédérés, en grande force, attendaient une attaque entre Richmond et Chickahoming River. Les fédéraux avaient pris Pensacola.

J. REBOUX.

Moniteur du 29 mai.

PARTIE OFFICIELLE.

Une loi porte qu'il sera fait, en 1863, un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1862.

CORPS LÉGISLATIF.

Mercredi, 28 mai 1862, le Corps législatif s'est réuni en comité secret, sous la présidence de S. Ex. M. le comte de Morny, pour discuter sommairement les trois projets de loi relatifs au rachat du péage des ponts de Vichy, de Bordeaux et de Trilport.

A la suite de ces débats sommaires, M. le président a donné communication à la chambre d'un décret arrivé trop tard pour être soumis au Corps législatif dans le cours de sa séance publique. Ce décret se refère à une disposition additionnelle à insérer dans le budget de 1863 et dont voici la teneur :

Art. 1er. A partir du 1er janvier 1863, le droit de timbre auquel les warrands endossés séparément des récépissés sont soumis par l'article 13 de la loi du 28 mai 1858 sur les négociations relatives aux marchandises déposées dans les magasins généraux, pourra être acquitté par l'apposition sur ces effets de timbres mobiles que l'administration de l'enregistrement est autorisée à vendre et à faire vendre.

Cet article additionnel est renvoyé à la commission du budget.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« La commission du budget s'est mise définitivement d'accord avec le gouvernement sur les points essentiels, tels que nous les avons indiqués déja : l'impôt du sel est abandonné ; la surtaxe des sucres est maintenue ; l'impôt sur les voitures est adopté avec de légères modifications. Quant aux dispositions du budget primitif qui touchaient aux droits d'enregistrement et de timbre, augmentation des droits fixes, mesures de répression contre les déclarations inexactes, l'impôt spécial sur les factures, etc., elles sont remplacées par un unique supplément de taxe, sous forme de second décime d'enregistrement. »

Des journaux ont prétendu que le gouvernement français aurait adressé d'énergiques réclamations aux cabinets de Londres et de Madrid, au sujet de la conduite tenue par les plenipotentiaires d'Angleterre et d'Espagne dans la question du Mexique.

Il résulte de nos informations, dit le *Pays*, que la note adressée par le ministre des affaires étrangères à tous nos représentants en Europe, n'a pour objet que d'expliquer la conduite particulière de la France dans cette même question.

Fermement résolu à poursuivre son action au Mexique, le gouvernement français n'empêchera ni l'Angleterre ni l'Espagne d'apporter leur concours pour le but qu'on s'est proposé, mais il se considérerait comme délié des engagements contractés en commun dans le traité de Londres, si les alliés s'obstinaient à traiter directement avec Juarez.

Tel était, si nous sommes bien informés, le sens de la circulaire adressée par M. Thouvenel à nos agents diplomatiques à l'étranger.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

« Des nouvelles de Russie, reçues hier à Paris, et que nous ne croyons devoir accueillir qu'avec la plus grande réserve, parlent d'une instruction que le gouvernement russe viendrait d'adresser à ses agents consulaires en Orient, pour qu'ils aient à prévenir leurs nationaux que des événements graves se préparent, et à leur conseiller de restreindre leurs opérations commerciales et d'agir avec toute la prudence que commandent les circonstances. Nous sommes persuadés que, si la nouvelle n'est pas dénuée de tout fondement, il y a dans l'analyse qu'on donne du document quelque erreur ou quelque exagération qui en grossit la signication réelle. »

M. le maréchal Magnan, grand-maître de la maçonnerie en France, ayant rendu un décret de dissolution contre le *Suprême Conseil* et le *Misroïn*, M. Viennet, grand-maître de la maçonnerie dite du *Suprême Conseil*, vient d'adresser au maréchal la lettre suivante :

« Paris, 25 mai 1862.

» Monsieur le maréchal,

» Vous me sommez pour la troisième fois de reconnaître votre autorité maç..., et cette dernière sommation est accompagnée d'un décret qui prétend dissoudre le Suprême Conseil du rite écossais ancien et accepté. Je vous déclare que je ne me rendrai pas à votre appel, et que je regarde votre décret comme non avenu.

» Le décret impérial qui vous a nommé grand-maître du Grand-Orient de France, c'est-à-dire d'un rite maçonnique qui existe seulement depuis 1792, ne vous a point soumis l'ancienne maçonnerie qui date de 1723. Vous n'êtes pas en un mot, comme vous le prétendez, le grand-maître de l'ordre maçonnique en France, et vous n'avez aucun pouvoir à exercer à l'égard du Suprême Conseil que j'ai l'honneur de présider; l'indépendance des loges de mon obédience a été ouvertement tolerée, même depuis le décret dont vous vous étayez sans en avoir le droit.

» L'empereur seul a le pouvoir de disposer de nous. Si Sa Majesté croit devoir nous dissoudre, je me soumettrai sans protestation; mais comme aucune loi ne nous oblige d'être Maçons malgré nous, je me permettrai de me soustraire, pour mon compte, à votre domination.

» Je n'en suis pas moins, de votre dignité,

» Monsieur le maréchal,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Signé* : VIENNET. »

Prusse.

On écrit de Berlin, 28 mai :

« Le gouvernement a présenté avant-hier à la Chambre les budgets de 1862 et 1863, les traités de commerce avec la France, la loi sur les passeports, etc. En présentant les conventions de commerce avec la France, le ministre les a caractérisées comme une œuvre de paix internationale. »

Turquie.

D'après une dépêche du 28 courant, Hussein-Pacha, chargé des opérations de l'armée ottomane dans le nord du Montenegro, a jeté un pont à Limna et occupé Bielopovluski.

Aldi-Pacha est entré sur le sol monténégrin par la frontière albanaise de Podgorizza, tandis que Dervich-Pacha tentait l'invasion du côté de Grahovo en Herzegovine. Ce dernier est retourné à Bilecia, après avoir menacé de brûler Bacnani. La ville de Niksich a été brûlée. La forteresse a été bloquée. Le prince de Montenegro a protesté auprès des consuls étrangers à Scutari et à Mostar.

Hussein-Pacha est entré le 26 par Vassojevich, sur le territoire monténégrin. Après trois heures de combat il s'est retiré.

Mexique.

Voici ce que dit le comte Russell, relativement aux affaires du Mexique, dans une dépêche adressée à lord Bloomfield :

« A l'égard de l'offre de la couronne du

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 1er JUIN 1862.

— N° 7. —

LES FIANÇAILLES

Quelques amis sont réunis pour un petit bal dans la maison du baron Wilden. Alfred et le jeune officier sont du nombre, et la jeune sœur du baron paraît extrêmement satisfaisante; mademoiselle Erhard se montre aussi fort gaie, et Michel, qui est spectateur, conçoit à peine comment elle peut prendre une part si active à la danse écossaise. Celle-ci finit, et le baron corpulent tombe épuisé sur un sopha. — On ne redevient pas jeune, s'écrie-t-il, quelque peine que l'on se donne. Que toi, ma chère demoiselle Erhard, que vous puissiez sauter ainsi ! Jamais je ne me serais attendu à trouver tant d'élasticité jointe à autant de grâces, et même ici, dans ma maison, vous me paraissez une tout autre personne. je ne vous aurais pas reconnue, si je n'avais su que c'était vous.

La demoiselle se place près de lui, et tous deux considèrent les couples dansants. Le conseiller Alfred est fort empressé auprès de Sophie, la sœur du baron, et celui-ci ne le remarque pas sans plaisir. Les buffets sont chargés de rafraîchissements servi dans de la vaisselle d'argent par des domestiques en riche livrée.

— Monsieur le lieutenant, dit M. de Wilden, dansez avec une de ces dames.

— Je ne danse jamais, dit le jeune officier en s'approchant : aussi ne serais-je pas venu, si je n'eusse été invité par mademoiselle Erhard, dont je n'aurais jamais pu m'imaginer que l'invitation fût pour un bal bruyant.

— Tout n'est-il pas pur pour les gens purs? demande la demoiselle avec beaucoup d'onction ?

— Certainement, répond Alfred qui s'est approché, et il serait assez plaisant que M. de Wilden fût converti par mademoiselle Erhard, et celle-ci par notre baron jovial.

— Mais toi, Ferdinand, poursuit-il en s'adressant à l'officier, bannis donc cet air solennel et sombre.

— Je vais d'ici chez la baronne, réplique celui-ci, veux-tu m'accompagner ?

— Non, mon ami, reprend le jeune conseiller, et j'ai même l'intention de n'être plus jamais à charge à ce cercle, dont l'hypocrisie vient de m'être démontrée assez clairement. Que de remerciements je dois au brave homme qui m'a arraché ce bandeau de dessus les yeux !

— Tu veux parler du comte Brandenstein ? dit son interlocuteur : tu prends donc le parti du méchant contre les personnes pieuses, du péché contre la vertu ?

— Laissons-là ces discours, répond Alfred, je me sens émancipé depuis que je connais cet homme.

— Savez-vous quelque chose de cette histoire ? interrompt le baron. Le Sauvage, l'Americain, doit être arrivé maintenant, c'est un homme moucheté, cuivré, avec des cheveux comme des piquants de hérisson. On dit même que cet animal indomptable va épouser la revêche Dorothée.

— On ne sait rien de certain, dit Alfred : du reste l'Américain sera sans doute un homme comme les autres, et conséquemment elle sera bien plus heureuse avec lui qu'avec le baron de Wallen.

— Que tu ne sais pas apprécier, s'écrie l'officier en s'éloignant après s'être légèrement incliné.

— Vous pensez, poursuit le baron, qu'une demoiselle bien élevée pourrait vivre heureuse avec un pareil monstre marin ? Mais il est vrai qu'il peut bien exister plusieurs espèces de bonheur, afin que chacun rencontre quelque chose qui lui convienne ; et la jolie Dorothée est, dit-on, si impie que peut-être le plus impie des anthropophages ne serait pas trop mauvais pour elle.

— Vous êtes mal informé, répond Alfred, et il va entamer un récit, lorsque la gracieuse Sophie s'approche en lui rappelant qu'il est engagé avec elle pour le quadrille. Le baron boit et promet à mademoiselle Erhard de danser avec elle la première polonaise, ou, dans tous les cas, le branle qui est si gai.

On n'a pas oublié que Dorothée s'est échappée la nuit des mains du baron qui l'a suivie au jardin. Celui-ci, en rentrant, jette toute la maison de la baronne dans la plus grande consternation par le recit de ses vains efforts pour la ramener au salon et de ses recherches infructueuses pour la retrouver. On fait courir après elle des gens munis de flambeaux ; mais tous reviennent sans nouvelles au milieu de la nuit orageuse. La mère est extrêmement agitée et semble se reprocher d'être allée trop loin avec sa fille aînée, dont elle connaît l'impressionnabilité. Elle ne se couche point, elle erre par toute la maison, et ses deux plus jeunes filles cherchent à la consoler. Le matin, paraît un messager de madame de Halden qui remet un billet à la baronne, et, peu après, arrive une voiture ; Dorothée en descend, sa mère la reçoit avec un contentement forcée. On ne parle que fort peu, mais pas un seul mot de reproche ne se fait entendre, et la fille ne peut pas non plus présenter une excuse.

— Cette lettre a fait merveilles ! dit enfin le baron, qui a observé tout cela avec inquiétude et avec confusion, lorsqu'il se trouve seul avec la baronne. De tout ce que vous vous proposiez de faire à cette enfant dénaturée, la moindre chose n'a pas eu lieu ; au contraire, vous vous montrez plus douce que jamais avec elle. Ne puis-je savoir de qui est cette lettre et ce qu'elle contient ?

— Elle est de Brandenstein, dit la baronne en rougissant et d'une voix mal assurée : cependant elle se termine par la plus grossière calomnie.

Le baron lit :

« Si, comme je n'en puis douter, vous » recevez amicalement votre noble fille » affligée, si vous ne la tourmentez sous » aucun prétexte, et si vous ne songez plus » à son mariage avec le baron Wallen, je » vous promets le capital que le baron est » en droit d'exiger de vous et, en outre, » un prêt considérable, ces deux sommes » sans intérêts pour un temps illimité. Ne » me forcez pas à me déclarer contre vous, » car il pourrait arriver à la connaissance » du public maintes choses qui s'accordent mal avec la vertu que le monde admire en vous. Assurément je puis signer :

Votre ami,

Comte BRANDENSTEIN. »

— Ce billet prouve, dit le baron en souriant, que notre héroïque comte peut disposer de sommes importantes, et que son ami l'Americain, dont il a l'air d'être l'intendant, doit être un fier imbécile, comme je me l'étais imaginé de prime d'abord. Il paraît que le noble personnage plongera profondement la main dans la bourse de l'animal prodigieux d'outre-mer, et c'est ainsi que la fausse dorure de tout Caton bouffi d'orgueil s'evanouit devant un examen plus approfondi et se change en simple cuivre.

Les choses prennent cependant un autre aspect, lorsque arrive le lendemain une lettre du comte, dans laquelle il demande la main de Dorothée pour son riche Américain. Il s'est convenu, écrit-il, que son ami, qu'il connaît comme lui-même, ne peut être heureux qu'avec elle.

Dorothée frémit à cette demande ; elle la repousse vivement, elle est au desespoir que le comte, qui a vu son âme tout entière, puisse faire cette proposition. — Ainsi donc, soupire-t-elle en silence, pas le moindre sentiment pour moi, qui ne pense qu'à lui, qui ne rêve que de lui !

Le refus de la mère est suivi d'une lettre du comte, plus aimable encore que la précedente; il ne demande pour son inconnu, qui ne tardera pas à paraître, que la permission de pouvoir se présenter, et que mademoiselle Dorothée veuille bien lui accorder l'honneur de faire sa connaissance.

Dorothée n'a rien répondu. Dans son chagrin muet, elle ne fait pas attention au temps qui s'ecoule, et ses parents sont obligés de l'avertir que le jour et l'heure, où l'etrange pretendant va paraître, sont venus. Madame de Halden son amie est présente. Un attelage de chevaux anglais